

Conditions Générales d'Abonnement :

BIENVENUE SUR LE SITE DE SORIOUS !

Une plateforme d'entraînement cycliste sur mesure.

Venez découvrir un coaching plaisir et performance basé sur vos sensations physiques. Sorius, c'est le coaching à visage humain accessible pour tous.

VERSION DU 22.11.2022

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT PASSEE SUR LE SITE IMPLIQUE OBLIGATOIREMENT L'ACCEPTATION SANS RESERVE, PAR L'ABONNE, DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES D'ABONNEMENT (CGA) AINSI QUE DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION (CGU).

Article 1. Objet

Les présentes Conditions Générales d'Abonnement (ci-après les « **CGA** ») sont conclues entre d'une part SORIOUS, société par actions simplifiée au capital social de 6 000 euros, immatriculés au registre du commerce et des sociétés de Epinal sous le numéro B 882 429 277, sise 41 rue des Poncees, 88200 Saint-Etienne-Les-Remiremont email : contact@sorius.eu Tél : 0372670042 (ci-après « **SORIOUS** »), et d'autre part l'Abonné (ci-après désignées collectivement « **Les Parties** »).

Les présentes CGA régissent l'abonnement aux Services du Site internet accessible à l'adresse suivante <https://www.sorius-training.com/> (ci-après le « **Site** »).

L'Abonné est clairement informé et reconnaît que le Site s'adresse uniquement aux consommateurs.

Article 2. Définitions

Les termes employés ci-après ont, dans les présentes CGA, la signification suivante :

- « **Abonné** » : désigne le cocontractant de SORIOUS qui garantit avoir la qualité de consommateur telle que définie par le droit et la jurisprudence française. A ce titre, il est expressément prévu que l'Abonné est une personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole ;
- « **Compte** » : désigne l'interface hébergée sur le Site dans laquelle est regroupé l'ensemble des Données fournies par l'Abonné et lui permettant d'accéder au Site et aux Services. L'accès au Compte se fait grâce aux Identifiants ;
- « **Conditions Générales d'Abonnement** » ou « **CGA** » : désigne les présentes conditions contractuelles encadrant l'abonnement aux Services du Site auprès de SORIOUS. Les CGA sont conclues entre SORIOUS et l'Abonné ;

- « **Conditions Générales d'Utilisation** » ou « **CGU** » : désigne les conditions contractuelles destinées à encadrer l'utilisation du Site par l'Utilisateur. Les CGU sont accessibles en bas de chaque page du Site.
- « **Contenus** » : désigne l'ensemble des informations, textes, logos, marques, animations, dessins et modèles, photographies, Données et de façon générale tous les éléments et contenus de l'Abonné publiés sur le Site, selon les modalités, la forme et les conditions qui lui sont proposées dans le cadre des Services ;
- « **Données** » : désigne tous types d'informations et/ou données auxquelles les Parties ont accès dans le cadre de leur relation contractuelle, quel que soit le format ou le support, que ce soit des Données Personnelles (définies ci-après) ou non (ex : données financières, opérateurs, partenaires, stratégiques, techniques, professionnelles, administratives, commerciales, juridiques, comptables ...) ;
- « **Données Personnelles** » : désigne toute Donnée permettant d'identifier directement ou indirectement une personne physique ;
- « **Identifiants** » : désigne l'adresse email de l'Abonné et le mot de passe, nécessaires à l'accès au Compte sur le Site ;
- « **Mises à jour** » : désigne toutes les mises à jour ou les modifications visant à maintenir, adapter ou faire évoluer les fonctionnalités des Services, y compris les Mises à jour de sécurité, que ces Mises à jour soient nécessaires ou non au maintien de la conformité des Services.
- « **Parties** » : au pluriel désigne ensemble SORIOUS et l'Abonné. Au singulier, désigne une seule des deux Parties ;
- « **Période d'essai** » : désigne la période de 30 jours à compter de leur inscription sur le Site pendant laquelle les Utilisateurs peuvent bénéficier gratuitement des Services ;
- « **Services** » : désigne l'ensemble des fonctionnalités et des services proposées sur le Site aux Abonnés ;
- « **Site** » : désigne le Site éditée par SORIOUS accessible à l'adresse <https://www.sorius-training.com/>. Le Site comprend l'ensemble des pages web et fonctionnalités fournies à l'Abonné.
- « **Utilisateur** » : désigne toute personne physique ou morale qui accède et navigue sur le Site, qu'il soit Abonné ou simple internaute.

Article 3. Acceptation des CGA

L'Abonné s'engage à lire attentivement les présentes CGA et à les accepter expressément, avant de procéder au paiement de l'abonnement des Services.

Les présentes CGA sont référencées en bas de chaque page du Site au moyen d'un lien hypertexte et peuvent ainsi être consultées à tout moment.

SORIOUS conseille à l'Abonné de lire les présentes CGA avant toute nouvelle souscription à un abonnement, la dernière version desdites CGA s'appliquant à tout nouvel abonnement aux Services.

En cliquant sur l'onglet « Abonnements », en sélectionnant l'abonnement voulu puis en payant cet abonnement, l'Abonné reconnaît avoir lu, compris et accepté les CGA sans limitation ni condition.

Article 4. Spécifications techniques

En utilisant les Services, l'Abonné reconnaît disposer des moyens et compétences nécessaires à leur utilisation.

Les équipements nécessaires à l'accès et à l'utilisation du Site sont à la charge de l'Abonné, de même que les frais de télécommunications éventuellement induits par leur utilisation.

L'Abonné est informé qu'aucun niveau minimal de qualité des Services fournis au titre des présentes CGA n'est proposé par SORIOUS.

L'Abonné est informé que le renseignement de ses disponibilités au plus tard le vendredi de la semaine précédant la prochaine semaine de coaching est nécessaire à l'obtention d'un plan d'entraînement.

Article 5. Abonnement aux Services

Pour pouvoir s'abonner aux Services, l'Abonné doit être un consommateur, âgé d'au moins 18 ans et/ou disposer de la capacité légale.

5.1. Procédure d'inscription

Pour pouvoir s'abonner aux Services en tant qu'Abonné, l'Utilisateur devra avant toute chose se créer un Compte conformément aux dispositions de l'article 5 des CGU.

5.2. Procédure d'abonnement

Pour s'abonner, l'Utilisateur devra souscrire à l'une des formules d'abonnement proposées. Le tarif associé à chaque formule est précisé au sein de [l'article 7.1.](#) des présentes CGA.

Pour cela, l'Utilisateur est invité à suivre les étapes suivantes :

- Cliquer sur l'onglet « Abonnements » ;
- Choisir l'abonnement souhaité ;
- Indiquer les informations relatives à la facturation ;
- Accepter les présentes CGA ;
- Procéder au paiement de l'abonnement selon les moyens de paiement proposés sur le Site.

Une fois que ces étapes sont complétées, une page apparaît sur le Site afin d'accuser réception de la souscription à l'abonnement. Une copie de l'accusé de réception de la souscription à l'abonnement est automatiquement adressée à l'Abonné par courrier électronique, à condition que l'adresse électronique communiquée lors de l'inscription soit correcte.

La date de souscription à l'abonnement est le jour suivant la fin de la Période d'essai, dans l'hypothèse où l'Utilisateur n'a pas terminé sa Période d'essai.

A compter de son abonnement, l'Abonné pourra bénéficier de l'intégralité des Services accessibles sur le Site pendant la durée de l'abonnement.

Article 6. Services

6.1. Caractéristiques des Services

SORIOUS s'engage à présenter de manière claire, lisible et compréhensible :

- Les caractéristiques essentielles des Services compte tenu de leur nature et du support de communication utilisé, et notamment les fonctionnalités, la compatibilité et l'interopérabilité des Services, ainsi que l'existence de toute restriction d'utilisation de ces derniers ;
- Les informations obligatoires que l'Abonné doit recevoir en vertu du droit applicable.

Ces caractéristiques et information figurent sur le Site.

En s'abonnant aux Services, l'Abonné pourra bénéficier des Services suivants :

6.1.1. Services accessibles à tout Utilisateur

Pendant toute la durée de l'abonnement, tout Abonné pourra accéder à l'intégralité des Services proposés aux Utilisateurs, pendant la Période d'essai conformément à l'article 6 des CGU.

Le service standard permet de bénéficier d'un entraînement personnalisé dans un objectif d'entretien physique.

6.1.2. Services accessibles au « compte Premium »

L'Abonné qui souscrit aux Services accessibles au « compte premium » pourra bénéficier :

- De programme d'entraînement personnalisé et sur mesure comme pour les pros ;
- De fonctionnalités « Premium » permettant d'obtenir :
 - Une interaction avec des commentaires possibles sur :
 - Les objectifs ;
 - Les disponibilités ;
 - Les ressentis des entraînements du jour ;
 - Une optimisation de la planification de l'Abonné ;
 - Une maximisation des objectifs.

6.1.3. Services accessibles au « compte standard »

L'Abonné qui souscrit aux Services accessibles au « compte standard » pourra bénéficier :

- D'un questionnaire de profilage ;
- D'un suivi de son biorythme ;
- De programme d'entraînement personnalisé pour les amateurs ;
- Il devra pour cela renseigner
 - Les objectifs à atteindre ;
 - Les disponibilités.

6.2. Accès aux Services

Après inscription en tant qu'Utilisateur et souscription à l'abonnement souhaité, l'Abonné pourra se connecter à son Compte à partir de ses Identifiants en cliquant sur l'onglet « s'inscrire gratuitement » ou « se connecter » sur la page d'accueil du Site.

Article 7. Modalités financières

7.1. Prix

Pour s'abonner, l'Abonné devra souscrire à un abonnement annuel ou mensuel (ci-après « Période initiale ») dans les conditions décrites ci-après et renouvelable dans les conditions fixées à [l'article 9 des présentes CGA](#).

Formules	Abonnement mensuel	Abonnement annuel
Premium	45,90 € / mois	29,90 € / mois
Standard	15,90 € / mois	9,90 € / mois

Pour l'abonnement aux Services, l'Abonné trouvera sur le Site des prix affichés en euros toutes taxes comprises (TTC).

Les prix incluent en particulier la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au taux en vigueur à la date de la souscription à l'abonnement. Toute modification du taux applicable peut impacter le prix des Services à compter de la date d'entrée en vigueur du nouveau taux.

Le taux de TVA applicable est exprimé en pourcentage de la valeur des Services.

Le prix de l'abonnement est celui qui est indiqué sur le Site au moment du paiement. SORIUS se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment, tout en garantissant à l'Abonné l'application du prix en vigueur au jour de la souscription.

7.2. Moyens de paiement

L'Abonné peut souscrire à l'abonnement sur le Site suivant les moyens proposés par SORIUS c'est-à-dire par :

- Carte bancaire ; ou
- Google Pay.

Lorsqu'il choisira son moyen de paiement, l'Abonné sera redirigé vers un espace sécurisé correspondant à ce choix afin de procéder au paiement.

Le paiement est réalisé par l'intermédiaire de Stripe dont les CGU sont accessibles à l'adresse suivante : <https://stripe.com/fr/legal/ssa>

L'Abonné sera prélevé tous les mois ou tous les ans, selon la Période Contractuelle choisie par lui dans les conditions fixées à [l'article 9 des présentes CGA](#). Le mandat de prélèvement SEPA est disponible au cours du processus de paiement.

L'Abonné garantit à SORIUS qu'il détient toutes les autorisations requises pour utiliser le moyen de paiement choisi.

SORIUS prend toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité et la confidentialité des Données transmises en ligne dans le cadre du paiement en ligne sur le Site.

7.3. Refus de paiement

Si la banque refuse de débiter une carte ou autre moyen de paiement, l'Abonné devra contacter le Service Support de SORIUS afin de payer la souscription aux Services par tout autre moyen de paiement valable et accepté par SORIUS.

Dans l'hypothèse où, pour quelle que raison que ce soit, opposition, refus ou autre, la transmission du flux d'argent dû par l'Abonné s'avérerait impossible, la souscription aux Services serait annulée et automatiquement résiliée.

Article 8. Preuve et archivage

Tout contrat conclu avec l'Abonné correspondant à un montant supérieur à 120 euros TTC sera archivé par SORIOUS pendant une durée de dix (10) ans conformément à l'article L. 213-1 du Code de la consommation.

SORIOUS accepte d'archiver ces informations afin d'assurer un suivi des transactions et de produire une copie du contrat à la demande de l'Abonné.

En cas de litige, SORIOUS aura la possibilité de prouver que son système de suivi électronique est fiable et qu'il garantit l'intégrité de la transaction.

Article 9. Durée - Résiliation

L'Utilisateur peut s'abonner pour une durée d'un (1) mois ou pour une durée d'un (1) an (ci-après « **Période Contractuelle** »).

L'abonnement sera ensuite renouvelé automatiquement par tacite reconduction pour la même Période Contractuelle, sauf en cas de demande d'annulation formulée par l'Abonné à SORIOUS.

La résiliation ne sera effective que pour la Période Contractuelle qui suit sa demande d'annulation.

Les montants dont l'Abonné s'est déjà acquitté pour la Période Contractuelle en cours, ne seront pas remboursés et il pourra bénéficier des Services jusqu'à la fin de la période d'abonnement en cours.

Article 10. Garanties légales

En dehors des garanties commerciales que SORIOUS pourrait proposer pour certains Services, tout Abonné bénéficie des garanties légales détaillées à l'*Annexe 1 des présentes*.

Article 11. Droit de rétractation

Les modalités relatives à l'exercice du droit de rétractation sont prévues dans la « Politique de rétractation » disponible en Annexe 2 des présentes.

Article 12. Mises à jour

Au titre du présent article, on entend par « mises à jour », toute mise à jour ou modification visant à maintenir, adapter ou faire évoluer les Services proposés, y compris toute mesure de sécurité, que ces mises à jour soient nécessaires ou non au maintien de la conformité des Services.

12.1. Mises à jour nécessaires au maintien de la conformité des Services

SORIOUS s'engage à informer l'Abonné des Mises à jour nécessaires au maintien de la conformité des Services et à ce qu'il les reçoive durant la Période Contractuelle pendant laquelle le contenu numérique ou le service

numérique est fourni en vertu des présentes CGA, lorsque celles-ci en prévoient la fourniture continue pendant une période donnée.

SORIOUS précisera à l'Abonné, pour chaque mise à jour nécessaire, la disponibilité de la mise à jour, les modalités de son installation et les conséquences en cas de défaut d'installation par l'Abonné.

SORIOUS ne pourra être tenue pour responsable des défauts de conformité causés par l'absence d'installation ou une installation incorrecte de la mise à jour par l'Abonné, à moins que ce défaut d'installation ne résulte d'un manquement de SORIOUS à la fourniture des informations ci-dessus ou à des lacunes dans les instructions relatives à l'installation.

12.2. Mises à jour non-nécessaires au maintien de la conformité des Services

L'Abonné est informé que SORIOUS s'engage à informer l'Abonné des Mises à jour non nécessaires au maintien de la conformité des Services mais permettant par exemple, l'amélioration ou la modification des Services, l'ajout de nouvelles fonctionnalités ou encore l'adaptation à des évolutions techniques.

Ces mises à jour ainsi que la date de leur entrée en vigueur feront l'objet d'une information préalable, fournie de manière claire et compréhensible, raisonnablement en avance et par e-mail (ou sur tout autre support durable). Ces Mises à jour seront indiquées durant la Période Contractuelle pendant laquelle les Services sont fournis en vertu des présentes CGA.

Il est précisé que les Mises à jour non nécessaires sont effectuées sans coût supplémentaire pour l'Abonné.

Tout Abonné pourra refuser la mise à jour ou la désinstaller ultérieurement si celle-ci a une incidence négative sur son accès aux Services, ou l'utilisation de ceux-ci.

À moins que la mise à jour n'ait qu'une incidence mineure pour l'Abonné ou que SORIOUS lui permette de conserver les Services sans la mise à jour et sous réserve que les Services demeurent conformes, au sens de l'Annexe 1 des présentes CGA, l'Abonné pourra résoudre les présentes de plein droit et sans frais. L'Abonné devra cependant procéder à cette résolution dans un délai maximal de trente (30) jours.

La résolution des Conditions Générales d'Abonnement met fin à l'accès, par l'Abonné aux Services concernés.

Article 13. Responsabilité

La responsabilité de SORIOUS ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des obligations contractuelles imputables à l'Abonné, notamment lors de la souscription à l'abonnement.

SORIOUS ne pourra être tenue pour responsable, ou considérée comme ayant failli aux présentes, pour tout retard ou inexécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes CGA, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle qu'elle est définie par la jurisprudence des cours et Tribunaux français.

Il est par ailleurs précisé que SORIOUS ne contrôle pas les sites web qui sont directement ou indirectement liés au Site. En conséquence, elle exclut toute responsabilité au titre des informations qui y sont publiées. Les liens vers des sites web de tiers ne sont fournis qu'à titre indicatif et aucune garantie n'est fournie quant à leur contenu.

Article 14. Force Majeure

La responsabilité de SORIOUS ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes CGA découle d'un cas de force majeure.

Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un événement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion des CGA et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur.

Si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue à moins que le retard qui en résulterait ne justifie la résolution des CGA. Si l'empêchement est définitif, les CGA sont résolues de plein droit et les parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux [articles 1351 et 1351-1 du Code civil](#).

En cas de survenance d'un événement revêtant les caractéristiques de la force majeure, SORIOUS s'efforcera d'informer l'Abonné dès que possible.

Article 15. Modification des CGA

Les présentes CGA s'appliquent à tout Abonné ayant souscrit aux Services pendant toute la durée de l'abonnement.

SORIOUS se réserve la possibilité de modifier à tout moment les présentes CGA. Ces modifications seront notifiées à l'Abonné sur un support durable au moins trente (30) jours avant l'entrée en vigueur des changements.

Il convient de distinguer les hypothèses suivantes :

- Soit, l'Abonné consent audites modifications, auquel cas celles-ci entreront automatiquement en vigueur à la date prévue dans la notification ;
- Soit, l'Abonné refuse les modifications, auquel cas il pourra annuler l'abonnement dans les conditions prévues à [l'article 9 des présentes CGA](#). Dans cette hypothèse, les conditions contractuelles seront maintenues jusqu'à la fin de de la Période Contractuelle en cours, sans que les présentes CGA puissent être tacitement renouvelées.

L'Abonné accepte expressément que son silence à la suite de l'information donnée au sujet de la modification des CGA soit considéré comme une acceptation des modifications apportées.

Article 16. Dispositions Générales

Le fait que l'une des Parties n'ait pas exigé le Site d'une clause quelconque des présentes CGA, que ce soit de façon permanente ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation à ladite clause.

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête de clauses, et l'une quelconque de celles-ci, les titres seront déclarés inexistantes.

Article 17. Compétence et droit applicable

LES PRESENTES CONDITIONS GENERALES D'ABONNEMENT AINSI QUE LES RELATIONS ENTRE L'ABONNE ET SORIOUS SONT REGIES PAR LE DROIT FRANÇAIS.

EN CAS DE LITIGE, SEULS LES TRIBUNAUX FRANÇAIS SERONT COMPETENTS.

Toutefois, préalablement à tout recours au juge arbitral ou étatique, l'Abonné est invité à contacter le service réclamation de SORIUS.

Si aucun accord n'est trouvé ou si l'Abonné justifie avoir tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès de SORIUS par une réclamation écrite, il sera alors proposé une procédure de médiation facultative, menée dans un esprit de loyauté et de bonne foi en vue de parvenir à un accord amiable lors de la survenance de tout conflit relatif au présent contrat, y compris portant sur sa validité.

En application de l'article L.616-1 du Code de la consommation, SORIUS communique également au consommateur les coordonnées du médiateur de la consommation dont il relève. L'Abonné peut ainsi contacter : *Bernard Siouffi, médiateur FEVAD, BP 20015 – 75362 PARIS CEDEX 8*, qui peut être saisi via ce lien : <https://www.mediateurfevad.fr/>

Tout consommateur a également la possibilité de recourir à la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges accessible à l'adresse suivante :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>

La partie souhaitant mettre en œuvre le processus de médiation devra préalablement en informer l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en indiquant les éléments du conflit.

La médiation ne présentant pas un caractère obligatoire, chaque Partie peut à tout moment se retirer du processus.

DANS L'HYPOTHESE OU LA MEDIATION ECHOUERAIT OU NE SERAIT PAS ENVISAGEE, LE LITIGE AYANT PU DONNER LIEU A UNE MEDIATION SERA CONFIE A LA JURIDICTION COMPETENTE DESIGNEE CI-DESSUS.

Annexe 1 – Garanties Légales :

Le consommateur a droit à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité durant la Période Contractuelle choisie par lui à compter de la fourniture du contenu numérique ou du service numérique. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du contenu numérique ou du service numérique durant la Période Contractuelle choisie.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique sans retard injustifié suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix en conservant le contenu numérique ou le service numérique, ou il peut mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre renoncement au contenu numérique ou au service numérique, si :

- 1° Le professionnel refuse de mettre le contenu numérique ou le service numérique en conformité ;
- 2° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique est retardée de manière injustifiée ;
- 3° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique ne peut intervenir sans frais imposés au consommateur ;
- 4° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur ;
- 5° La non-conformité du contenu numérique ou du service numérique persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du professionnel restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique au préalable.

Dans les cas où le défaut de conformité est mineur, le consommateur n'a droit à l'annulation du contrat que si le contrat ne prévoit pas le paiement d'un prix.

Toute période d'indisponibilité du contenu numérique ou du service numérique en vue de sa remise en conformité suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la fourniture du contenu numérique ou du service numérique de nouveau conforme.

Ces droits résultent de l'application des articles L. 224-25-1 à L. 224-25-31 du code de la consommation.

Le professionnel qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 242-18-1 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le contenu numérique ou le service numérique est conservé, ou à un remboursement intégral contre renonciation au contenu numérique ou au service numérique.

Annexe 2 – Politique de rétractation :

Principe de rétractation

L'Abonné dispose par principe du droit de se rétracter des présentes CGA sans donner motif dans un délai de quatorze jours.

Délai de rétractation

Le délai de rétractation expire quatorze (14) jours après le jour de la conclusion des CGA entre l'Abonné et SORIUS.

Notification du droit de rétractation

Pour exercer son droit de rétractation, l'Abonné doit notifier sa décision de se rétracter au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique) à : contact@sorius.eu ou à : 41 rue des Poncees, 88200 Saint-Etienne-Les-Remiremont

Il peut également utiliser le formulaire accessible à la fin de la présente Annexe.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, l'Abonné doit transmettre sa communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de la rétractation

En cas de rétractation de la part de l'Abonné, SORIUS s'engage à rembourser la totalité des sommes versées, sans retard injustifié, et au plus tard dans les quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle SORIUS est informée de la décision de l'Abonné de se rétracter (**Article L.221-24 du Code de la consommation**).

SORIUS procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que l'Abonné a utilisé pour la transaction initiale, sauf accord exprès de l'Abonné pour qu'il utilise un autre moyen de paiement et dans la mesure où le remboursement n'occasionnera pas de frais pour l'Abonné.

L'Abonné qui a exercé son droit de rétractation sur la fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel n'est redevable d'aucune somme si SORIUS n'a pas recueilli son accord préalable exprès pour l'exécution du contrat avant la fin du délai de rétractation ainsi que la preuve de son renoncement à son droit de rétractation après que le contrat aura été pleinement exécuté à la demande expresse de celui-ci.

En cas de rétractation des présentes, SORIUS peut empêcher toute utilisation ultérieure des Services par l'Abonné notamment en faisant en sorte que les Services soient inaccessibles à l'Abonné ou en désactivant le Compte, sans préjudice de l'application de l'article L.221-26-1 II du Code de la consommation.

Lorsque l'Abonné a exercé son droit de rétractation, il s'abstient d'utiliser les Services et de les rendre accessibles à des tiers. (*Article L.221-26-1 du Code de la consommation*)

Exclusions du droit de rétractation

Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :

- De fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et, si le contrat soumet le consommateur à une obligation de payer, dont l'exécution a commencé avec son accord préalable et exprès et avec la reconnaissance par lui de la perte de son droit de rétractation, lorsque la prestation aura été pleinement exécutée par le professionnel ;
- De fourniture de biens ou de services dont le prix dépend de fluctuations sur le marché financier échappant au contrôle du professionnel et susceptibles de se produire pendant le délai de rétractation ;
- De fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ;
- De fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement ;

Annexe 2 – Politique de rétractation

- De fourniture de biens qui ont été descellés par le consommateur après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé ;
- De fourniture de biens qui, après avoir été livrés et de par leur nature, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles ;
- De fourniture de boissons alcoolisées dont la livraison est différée au-delà de trente jours et dont la valeur convenue à la conclusion du contrat dépend de fluctuations sur le marché échappant au contrôle du professionnel ;
- De travaux d'entretien ou de réparation à réaliser en urgence au domicile du consommateur et expressément sollicités par lui, dans la limite des pièces de rechange et travaux strictement nécessaires pour répondre à l'urgence ;
- De fourniture d'enregistrements audio ou vidéo ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le consommateur après la livraison ;
- De fourniture d'un journal, d'un périodique ou d'un magazine, sauf pour les contrats d'abonnement à ces publications ;
- Conclues lors d'une enchère publique ;
- De prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée ;
- De fourniture d'un contenu numérique sans support matériel dont l'exécution a commencé avant la fin du délai de rétractation et, si le contrat soumet le consommateur à une obligation de payer, lorsque :
 - Il a donné préalablement son consentement exprès pour que l'exécution du contrat commence avant l'expiration du délai de rétractation ; et
 - Il a reconnu qu'il perdra son droit de rétractation ; et
 - Le professionnel a fourni une confirmation de l'accord du consommateur conformément aux dispositions du deuxième alinéa de l'article L. 221-13

(Article L221-28 du Code de la consommation)

FORMULAIRE DE RETRACTATION

À l'attention de SORIUS, 41 rue des Poncees, 88200 Saint-Etienne-Les-Remiremont

Adresse de courrier électronique de SORIUS : contact@sorius.eu

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur les Services décrits ci-dessous :

Abonnement du : _____

Nom de l'Abonné : _____

Adresse de l'Abonné : _____

Signature de l'Abonné (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

Date : _____